

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée  
Politique

CLHDPP

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Jean Moulin Lyon 3

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Franck ROUMY, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique
Acronyme de l'unité :	CLHDPP
Label demandé :	EA
N° actuel :	669
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. David DEROUSSIN
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Louis-Augustin BARRIÈRE

## Membres du comité d'experts

Président : M. Franck ROUMY, Université Panthéon-Assas Paris 2

Experts : M. Georges DECOCQ, Université Paris-Est Créteil (représentant du CNU)

M<sup>me</sup> Sophie SCHILLER, Université Paris Dauphine

M. François STASIAK, Université de Lorraine

M<sup>me</sup> Alice TISSERAND, Université de Strasbourg

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Florent GARNIER

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M<sup>me</sup> Pascale DEUMIER (directrice de l'École Doctorale droit n° 492)

M. Peter WIRTZ, Université Lyon 3

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique (CLHDPP) a été créé il y a plus de trente ans pour accueillir les enseignants-chercheurs en histoire du droit de l'Université Lyon 3 et ceux souhaitant s'associer à eux. Elle est la seule unité de recherche spécialisée en histoire du droit de la région Rhône-Alpes. Le CHLDPP est localisé à l'Université Jean-Moulin (Lyon 3), Faculté de droit, 15, quai Claude Bernard, et dispose de locaux spécifiques.

### Équipe de direction

Directeur pour le contrat écoulé : M. David DEROUSSIN

Directeur pour le prochain contrat : M. Louis-Augustin BARRIERE

### Nomenclature HCERES principal :

SHS2-1 Droit

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	10	10
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,5	0,5
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>10,5</b>	<b>10,5</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	10	
Thèses soutenues	17	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	6

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique, bien que de dimension modeste, se caractérise par la régularité de sa production scientifique. Tous ses membres sont publiants, la moyenne bibliométrique se situant à un peu plus de cinq articles – revues et collectifs confondus – par chercheur titulaire, auxquels s'ajoutent pour l'ensemble cinq ouvrages. Il fait preuve aussi d'un dynamisme certain, dont témoignent les activités tant nationales qu'internationales de ses membres, la tenue régulière de séminaires de recherche, mais aussi l'organisation de trois colloques internationaux au cours du précédent contrat. L'interaction avec l'environnement social, économique et culturel, susceptible d'être développé, contraste avec un rayonnement académique de qualité. Le renouvellement de tous les membres partis à la retraite ou mutés durant le contrat et le nombre de doctorants inscrits attestent d'une attractivité satisfaisante au regard de la taille de l'unité. Sa dimension réduite l'expose néanmoins plus que d'autres à souffrir du moindre engagement de quelques-uns, dont les fonctions administratives importantes attestent par ailleurs la notoriété et la reconnaissance.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts suivants peuvent être soulignés :

Le Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique, en raison de deux départs et trois recrutements, dispose d'un effectif en partie renouvelé qui a permis de revivifier son organisation et ses activités. Son rattachement à la Faculté de Droit de Lyon 3, dont la section d'histoire du droit comprend quatre professeurs et six maîtres de conférences, lui assure une assise institutionnelle stable. Son activité soutenue depuis trente ans en font aussi une institution reconnue des historiens du droit en France et à l'étranger. Le recrutement récent d'un agent administratif pour gérer les fonds documentaires et contribuer à l'administration de l'unité devrait contribuer au maintien et au développement de la vie du Centre, susceptible de croître au bénéfice de rapprochements envisagés avec Lyon 2 et Saint-Étienne. La production scientifique est régulière et reconnue dans le monde universitaire pour sa qualité. Le rayonnement académique dépasse les frontières autant nationales que disciplinaires. L'unité est très fortement impliquée dans la formation par la recherche. La stratégie et le projet à cinq ans sont adaptés à son échelle et aux spécialités de ses membres.

### Points faibles et risques liés au contexte

Il faut souligner que :

L'engagement de plusieurs membres de l'unité dans de lourdes activités administratives – vice-présidence, décanats, jurys d'agrégation, délégations auprès du HCERES – a ralenti significativement son dynamisme.

Si le Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique a su mettre en place certaines relations avec des partenaires extérieurs, principalement publics, toutefois, bien que les thèmes choisis le permettent, les initiatives et les projets sont rarement orientés vers le monde professionnel et économique.

### Recommandations

Il conviendrait de renforcer les liens de l'unité avec des entités voisines ou travaillant sur les mêmes thèmes, en sorte de fortifier les bases de son activité. Des contacts avec l'environnement non académique seraient également susceptibles de renforcer ses moyens et d'ouvrir ses recherches vers d'autres thématiques.